

<b>Zeitschrift:</b>	Actes de la Société jurassienne d'émulation
<b>Herausgeber:</b>	Société jurassienne d'émulation
<b>Band:</b>	55 (1951)
<b>Artikel:</b>	Les trois fontaines monumentales de Porrentruy : œuvre de Laurent Perroud
<b>Autor:</b>	Rais, André
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-685258">https://doi.org/10.5169/seals-685258</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# *Les trois fontaines monumentales de Porrentruy*

*Oeuvre de Laurent Perroud*

ANDRÉ RAIS

Au chanoine Albert Membrez

## **I. Introduction**

### **II. Les comptes**

de la fontaine du Bannelier 1558  
de la fontaine de la Samaritaine 1564  
de la fontaine de la Ronde Boule dorée 1568

## **I. Introduction**

Les trois fontaines monumentales de Porrentruy possèdent leur chantre. Dans un opuscule fort intéressant<sup>1</sup>, le Dr Albert Membrez, curé-doyen de cette ville, a su, avec amour et poésie, les mettre en valeur. Nous n'y reviendrons pas. Mais, ce que nous publions ci-dessous, ce sont les comptes relatifs à la construction de ces trois fontaines, œuvre de Laurent Perroud, de Cressier, que les documents dénomment tantôt architecte, entrepreneur, maçon, burnelier ou maître des fontaines.

Les sources de la ville de Porrentruy sont très anciennes. La fontaine du «Vaylebuof» est connue déjà en 1290.<sup>2</sup> De 1455 à 1458, le conseil bourgeois de la dite cité procède «par devant l'official de Besançon contre Henri Virechaulx de Franbouhans, Jean Jobin et Girard Saillard des Ecorces, ses plaiges<sup>3</sup>, au sujet de la fontaine de Vaillebeuz que le défendeur devait conduire jusqu'à la Porte Saint-Germain.»<sup>4</sup> Parmi les sourciers qui interviennent dans ces actes de procédure, nous avons Jean dit Coingnart, de Courtefontaine près de Saint-Ursanne, âgé de 60 ans, et Theobald Rondey, de Courgenay, âgé de 48 ans.

Puis le 23 novembre 1513, la ville de Porrentruy passe un marché avec Guillaume Buenequel, bourgeois de Saint-Hippolyte, chappuis<sup>5</sup>, ce dernier s'engageant à construire le poille de la fontaine ou source de Vaillebeux.<sup>6</sup>

<sup>1</sup> Cf. aussi la Revue jurassienne 1946 p. 93 sv.

<sup>2</sup> Trouillat II 488.

<sup>3</sup> Ses cautions.

<sup>4</sup> Porrentruy, archives de la Bourgeoisie III 23.

<sup>5</sup> Charpentier, du latin vulgaire carpentare; chapuisier, menuiser du bois, latin capputiare.

<sup>6</sup> Porrentruy, archives de la Bourgeoisie III 23.

Par contrat rédigé le 18 octobre 1546, la première fontaine monumentale de Porrentruy devait être sculptée par Michel Waser, bourgeois d'Orschwiller en Alsace et placée devant la maison de Bernard Monnat. Le bassin devait avoir 14 pieds de large sur 4,5 de haut. Pour mettre au point le marché, Michel Waser a même été reçu en la maison de ceans» où fut «sostenuz pour le bruvaige 6 sous 6 deniers».

Si le travail ne fut pas terminé, on en ignore les raisons. Il est vrai qu'Henri Guyer<sup>7</sup> fut chargé d'aller en 1547 à Orschwiller «pour voir si les pierres étaient tirées pour la confection de la fontaine.» Hélas! De ce qui devait être un beau monument, il ne nous reste qu'un fort joli dessin.<sup>8</sup>

Puis vint Laurent Perroud, burnelier, de Cressier, dont la renommée avait dépassé le mont Repais. Il arrive à Porrentruy le mardi après la Pentecôte de l'année 1558, amené par Jehannin Bellecol,<sup>9</sup> messager juré de la cité. Séance tenante les conditions furent arrêtées.

La fontaine monumentale fut dressée devant la maison de Nicolas Brodi<sup>10</sup>. La pierre du bassin a été «tirée» de la carrière de Fontenais, tandis que les trois pierres de la chièvre et celle du personnage furent sorties de la «perriere de Haulterive apres de Cressier».

Le «personnage» posé sur le fût n'était autre que le bannelier de la ville, tel que nous le voyons encore à La Neuveville, par exemple. L'on connaît l'aventure qui décapita en 1814 la fontaine du banderet.<sup>11</sup> Depuis 1913, elle est ornée d'une autre statue due à la main de M. Heusch, sculpteur de Strasbourg.

Nos édiles bruntrutains ont été satisfaits du travail de Laurent Perroud. Cinq années plus tard, le 27 mars 1563, le sculpteur prenait l'engagement d'élever une nouvelle fontaine monumentale devant la maison de Guillaume Bonnot. Il se faisait fort de fixer sur la colonne la statue d'un homme sauvage qui tiendrait «en lune des mains vng escuyssoн ayant la marque de la dite ville, et en la autre main vng bordon.»

L'homme «saluaige» n'enthousiaise point le conseil de bourgeoisie. Le maître-bourgeois demande alors un autre projet à Perroud. En avril 1563, le burnelier lui envoie deux dessins au crayon. Le premier représente une fontaine avec un bassin octogonal, une colonne riche, et «se mectra dessus le present pillier lung des poste ou statue des nommeez daultre part ou aultre, ainsin qu'il plaira a Messieurs.» Le second dessin donne les détails d'un fût divisé en deux colonnes — la fontaine actuelle. On remarque, se tenant au «fons Jacob», Jésus Christ et la Samaritaine. Debout sur le chapiteau, un petit enfant tient dans la main droite l'écu aux armes de la ville et, dans la gauche une bannière. Et «sy plait a Messieurs, maître Laurent fera vng Sansson, ou vng lion ou dame Justice ou vng petit enffan que tiendra les armes de la ville.» Perroud ajoute même à l'encre, sur son croquis, entre les deux colonnades: «Vne petite chaisne de pot que pourtera vng petit saiglot de pierre», — couleur locale écrira le Chanoine Membrez — lequel «petit saiglot ou peusoux seruant a. puix de la dite Samaritaine fust perdus en cherroyant des Byene jusques icy.» On le retrouvera cependant quelques jours plus tard.

Les conseillers choisirent le second projet qui fut terminé en 1564. Cette dernière date se voit encore sur le chapiteau.

<sup>7</sup> Guyer, Gir, Gyr, Guiere, famille bourgeoise de Porrentruy qui remonte à Conrault Gir, en 1515. Henri Guyer avait établi avec Huglin Humbert, une forge avec fonderie à Bellefontaine.

<sup>8</sup> Porrentruy, archives de la Bourgeoisie III 23.

<sup>9</sup> Bellecolz, Billecol, famille fondée par Thevenin Billecolz, meunier de la Rochatte et bourgeois de Porrentruy, en 1507. Estevenin Bellecol, alias Roullat, vivait en 1508.

<sup>10</sup> Famille originaire primitivement de Cheveney où nous rencontrons Jehan Pequegnat Brody, âgé de 74 ans, en 1488.

<sup>11</sup> Revue jurassienne 1946 p. 97—98.

La troisième fontaine monumentale de Porrentruy, celle de la Ronde Boule dorée n'existe plus. Si vous avez quelques loisirs, allez admirer son fût daté de 1568 qui se trouve au Jardin botanique. Elle fut élevée dans la Rue de la Boucherie, près de la maison de feu le maître-bourgeois Georges Bajol.<sup>12</sup>

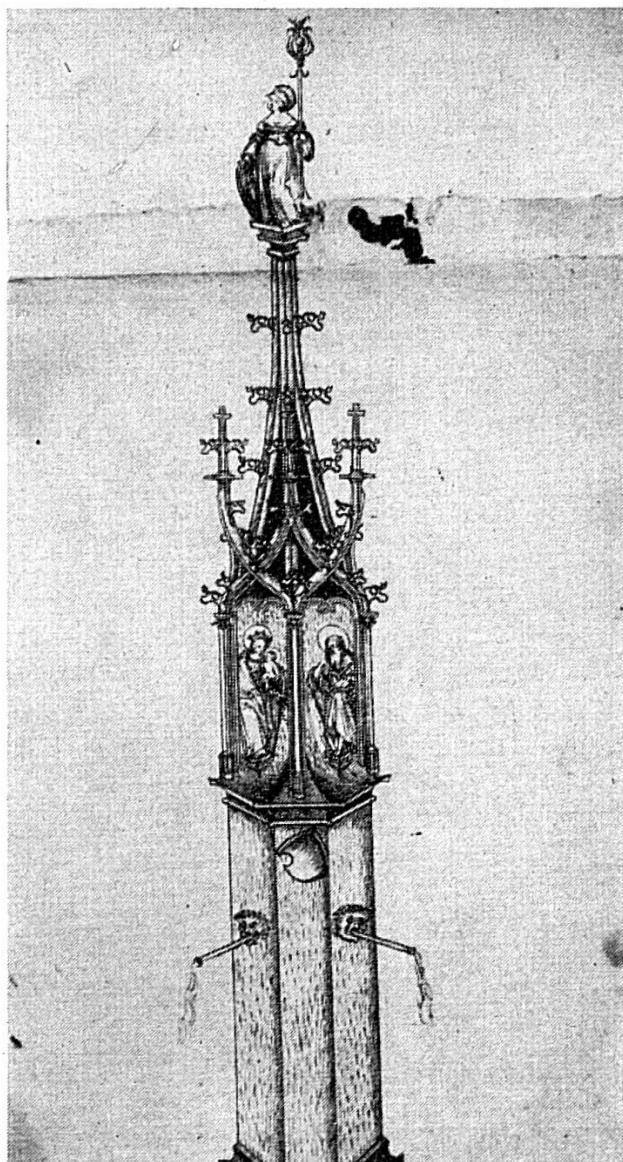


Photo André Rais

La chèvre de la première fontaine monumentale de Porrentruy que devait sculpter en 1546 Michel Walser, d'Orschwiller.

Les deux fontaines du Bannelier et de la Samaritaine plaisent. Aussi le conseil de ville décide-t-il d'en construire une nouvelle. Au début de janvier 1568, le messager juré part pour Cressier. Ne rencontrant pas Perroud à la maison «parce quil estoit allez a la foire de Mortalx», Jean-Perrin Gardey file jusqu'à Morteau, rencontre le sculpteur, met six jours pour aller et revenir «au cause

<sup>12</sup> Georges Bajol, notaire en 1531, lieutenant du Magistrat en 1556, maître-bourgeois en 1559, décédé en 1564 ou avant 1568. Cf. aussi le travail de Louis Chappuis, Famille Bajol, dans les «Actes de l'Emulation 1929».

que les neiges estoient sy grandes et de telle haulteur quil entroit en icelles jusques par dessus les genoulx». Le 31 janvier, Laurent Perroud arrive à Porrentruy, et le marché est conclu.

Ainsi, Laurent Perroud, ce fameux maître burnelier est l'auteur des trois

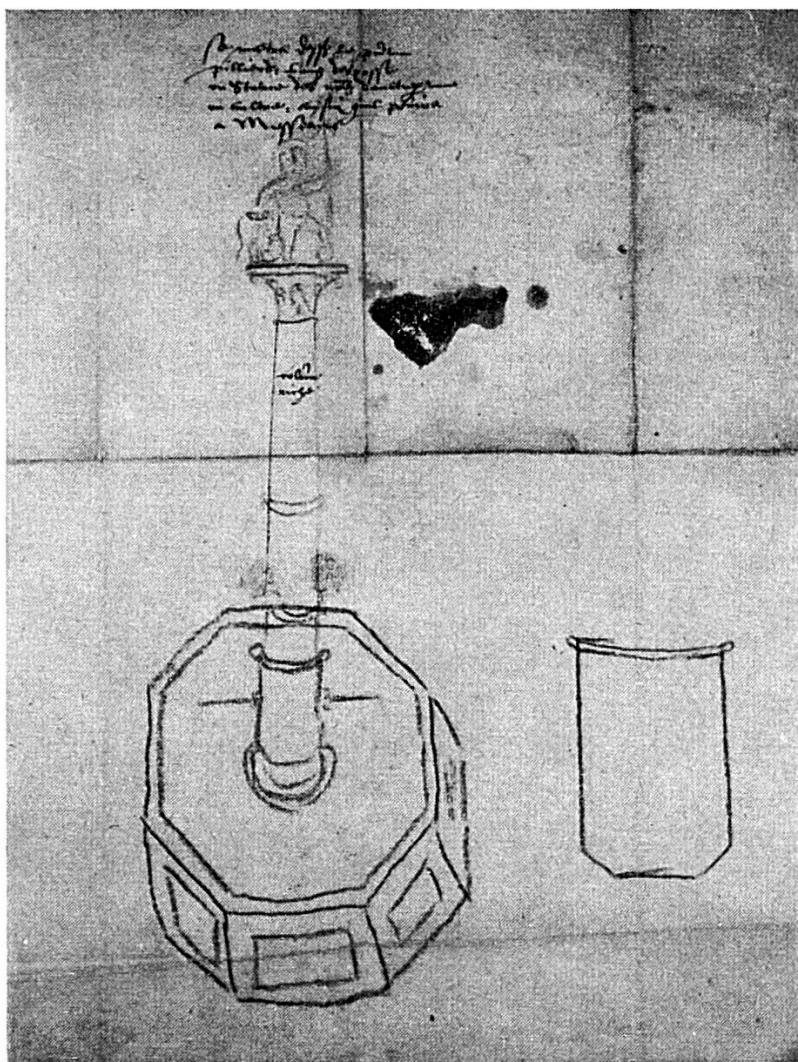


Photo André Rais

1564: La fontaine de la Samaritaine. 1er projet. Dessin au crayon de Laurent Perroud, de Cressier.

fontaines de Porrentruy: celle du Bannelier de 1558 (statue refaite en 1913); celle de la Samaritaine de 1564 et celle de la Ronde Boule dorée de 1568, démolie aujourd'hui.

Le conseil bourgeois est fier de Laurent Perroud. Il le félicite et il le récompense déjà en 1564, d'une «robe de noir draps de Londre a la leuree de la ville» et d'une paire «de chasses de deux alnes de draps de Londre noir, rouge et blanc...». En 1568, il reçoit «pour lhonnestete de la ville» vne payre de chasses», soit «deux alnes de draps de Londre». «Et pendant le terme que ledit Maître Laurent »faisait les trois fontaines, le conseil l'invita souventes fois à bien manger et à bien boire« affin quil fust plus inclin a faire bon ouuraige...»

Les trois fontaines monumentales de Porrentruy avaient été peintes par Jean Herold, potier, verrier et peintre de Bienne, et la seconde par Jacques Herold, son fils. Le petit texte que nous donnons est significatif:

«Marchier fait par ledit maître bourgeois Melliffert et son lieutenant avec

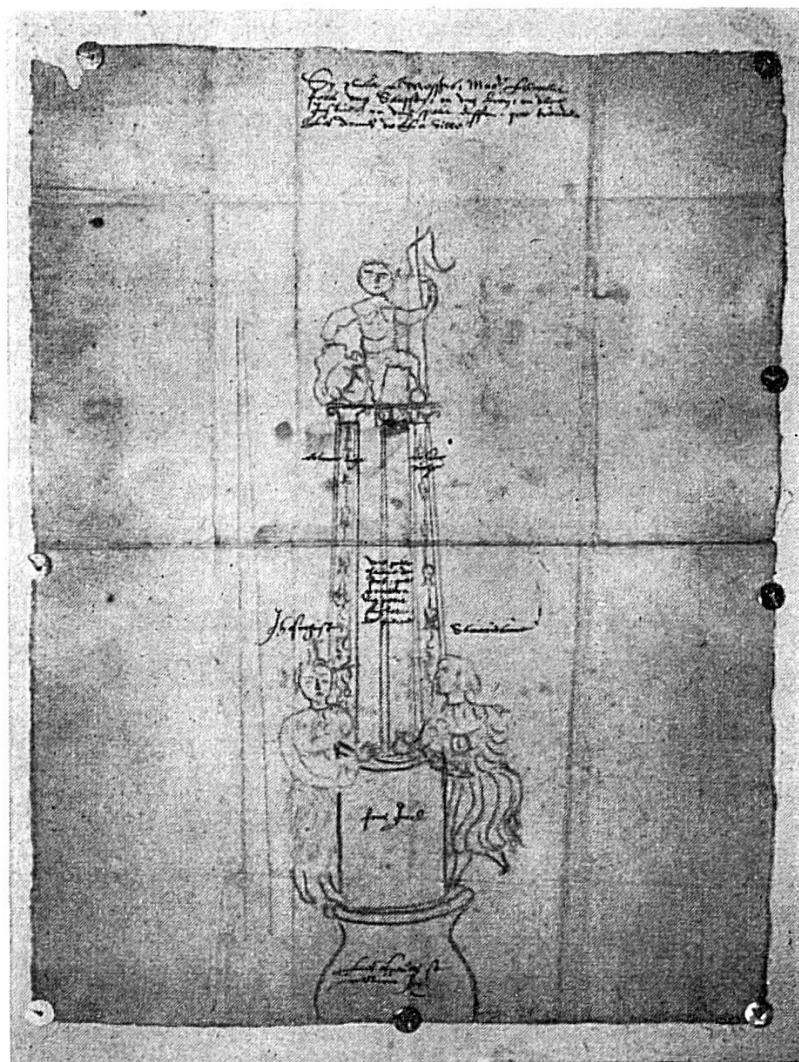


Photo André Rais  
1564: La fontaine de la Samaritaine. Ille projet qui a été exécuté. Dessin  
de Laurent Perroud, de Cressier.

maître Jehan Herold, habitant audit Pourrentruy, pouthier de terre et peinctre, pour peindre ladite chievre, assauoir quil a promis de la peincturee comme sensuyt: premierement de doree du tout pour le tout de fin or la Ronde Bole quest a sommet de ladite chievre; item de doree de pareil or, la corroye dessus, les testes de lion, les fueillages comme ceulx de la chievre de la fontaine devant la maison honnorable homme Jehan Faibure, viel maître bourgeois, et de doree en partie la teste ou quest le cors de ladite fontaine. Item de argenter la corroye dessoubz et aultres choses sy besoings faict. Et au demeurant de bonnes et vives couleurs ainsi comme sera requis et neccessaire, soit de bleux, jane, rouge, verte, violet, blanche, noire que daultres coleurs sy mestier faict. Et ce pour le pris

et somme de quartorze libures balloises et deux alnes de drap de Londre jusques a la somme de cinquante solz, dicte monnoie, que ledit maître bourgeois, en nom de la ville, payera audit peinctre a vne fois ou a plusieurs, ainsi que mestier luy feras et avec ce ledit maître bourgeois fourniras dhuyle de noix ou de nayvate es missions de ladite ville... Actum le 13e de septembre l'an quinze centz soixante huit...<sup>13</sup>

Disons, pour terminer, que la fontaine du Bannelier a coûté 338 livres 14 sous 7 deniers; celle de la Samaritaine 413 livres 3 sous 6 deniers, et celle de la Ronde Boule dorée 228 livres 12 sous 9 deniers.

## II. Les comptes

### 1558 / La fontaine du Bannelier

1558 / VI 49

Item donnez a Jehannin Billecoz<sup>14</sup>, messager jurier pour pourtez des lettres a Lorent de Cressier, maître des Fontaines xii sols.

Item sur le mardy apres Penthecouste fust maître Lorent Parrot, macon de Cresier icy pour visitez les pierres de Fontenoy si elles estoient convenables pour lauge<sup>15</sup>, soustenu tant pour luy que aultres questoient estez avec luy a souppez xi sols x deniers.

Item en la sepmainne de saint Mathieu et es precedantes Pierre Redoubtez et son serviteur ont ouvrez chacun xvi journeez tant a faire linstrument pour percez les pierres de lauge du burney<sup>16</sup> pres la maison Nycolas Brodi v livres vi sols viii deniers.

1558 / VI 49

### *Missions de la neuue fontainne estant pres de la maison Nycolas Brodi*

Premierement payez a Lorent Parrot de Cresier, burnelier, en deduction de la somme que lui a estez accordez pour la facon de laige de ladite fontainne et chieure<sup>17</sup> dicelle, assavoir vi xx x libres a luy donnez iiiii xx xvi libres.

Item payez a Guillaume Bonnot, recepueur de lospital pour xviii pennaux forment<sup>18</sup>, que ledit Lorent ait heu en deduction dung bichot que lon luy auoit accordez, le penal a iiiii sols vi deniers, font pour ce iiiii libres i sol.

<sup>13</sup> Porrentruy, archives de la bourgeoisie VI 90.

<sup>14</sup> Cf. note 9.

<sup>15</sup> Le bassin de la fontaine. Auge, terme générique appliqué à différentes sortes de vases ou récipients, en bois, en métal, en terre ou en pierre, dont les usages variés ont donné lieu à autant de nuances spéciales de signification. Ici auge a le sens de bassin de fontaine. Cf. Glossaire des Patois de la Suisse romande.

<sup>16</sup> Lauge du burney. On trouve aussi beurné, burnel, bornel, bernel (qui a donné le nom de famille Bernel,) etc., Signifie tuyau en bois pour la canalisation de l'eau des fontaines, puis fontaine dans son ensemble. Cf. Glossaire sous borni.

<sup>17</sup> Chièvre, chèvre, fût ou corps de fontaine, colonne en pierre (ou en bois) d'où jaillit l'eau qui tombe dans un bassin.

<sup>18</sup> Pour froment.

Item payez adit maître sur les pierres franches qui doibt fournir pour le personnaige<sup>19</sup> que ce doibt dressez sur le tronc de la fontainne en deduction de cinq escuz pour ce trois escuz que font en monnoie vi libres ix sols.

Item pour ces missions qui fist a venir et retournez la premiere fois qui vint pour marchandez de faire ledit ouuraige xlivi sols.

Item donnez a ses seruiteurs pour leurs vin xxx sols.

Item payez a Estienne Laichemeulle pour les pierres de rouche qui a tyrez ou finaige de Fontenay, necessaire pour ledit aulge de pierre comme lon luy auoit marchändez que pour vne pierre de rouche pour le tronc de ladite fontainne en deduction de xviii libres a luy donnez xvii libres.

Item payez a Jehan de Gouez pour le ferrement de lauge du tronc de la fontainne et tous ferrement que seront necessaire en ladite fontainne que pour tous le fert qui debuoit fournir adit ouuraige en deduction de lii libres que lon luy auoit accourdez xxxviii libres.

Item lon ait heu trois voitures de bois pour cymitez lesdites aulges et tronc, costent xix sols.

Item pour des pouttats de terre que lon ait heu pour cuyre ledit ciment i sols.

Item heu de Jehan Petitot<sup>20</sup> xiiii billes de terre de fournat pour cymitez les quarres et jointes desdits aulge et troncz x sols.

1559 / VI 49

#### *Aultres Missions pour la neuue fontainne*

Premierement payez a Maistre Laurent Perrot, maicon, pour rest de plus grande somme que lon luy auoit accourdez pour ladite fontainne apres iiiii xx xvi libres receues en lannee passez de Nicolas Choulat<sup>21</sup>, jaidis maître bourgeois pour ce xxxiiii libres.

Item a luy rembourcez pour le vin de ceulx qui ont tirez les trois pierres de la chieure en la perriere de Haulteriue apres de Cressier, pour ce iiiii sols ii deniers.

Item pour auoir aymenez lesdites trois pierres dez la perriere jusques a Cresier iii sols pour les conducteurs de la naue questient

<sup>19</sup> Le personnaige, c'est-à-dire non pas le Suisse, mais le Bannelier ou bandelier ou banderet ou banneret. En 1550, des vitraux furent placés en la maison de la courtine. On remarquait entre autres celui fort bien réussi du «bannelier». Cf. Archives de la Bourgeoisie de Porrentruy VI 49.

<sup>20</sup> La famille Petitot ou Petitat est citée en 1403 avec Jean Petitat, chapelain de Saint-Etienne à Saint-Ursanne; 1412 Pierre Petitat de Saint-Ursanne, receveur du prince; 1468 Perrin Petitat de Fahy; 1511 Thiébaud Petitat, bourgeois de Porrentruy; 1568 Jean Petitat, bourgeois et conseiller de la dite ville.

<sup>21</sup> La famille Choulat est une des plus anciennes du Jura. Son berceau se trouve à Ocourt où Jean Chullat vivait en 1390. On voit des représentants de cette famille à Alle en 1441, à Porrentruy en 1456. Le dimanche après la Sainte-Madeleine de cette année, Jean Choulat fit ses noces à l'hôtel de ville de Porrentruy où plusieurs personnes tant de Delémont, Saint-Ursanne, Montbéliard, Florimont, Franches-Montagnes, etc., furent invitées. Nicolas Choulat, élu bandelier en 1519, est décédé en 1563.

cinq xxi sols ii deniers. Item de Cresier a Biesne pour la naue<sup>22</sup> iii sols, pour quattro conducteurs xvi sols viii deniers et pour les despenses dudit maistre Laurent en aimenant lesdits pierres tant a Biesne que dez Biesne a Pourrentuy xxiii sols x deniers. Font lesdites parcelles en tout iii libres vii s viii d.

Item pour recompance du proces que ledit maître Laurent heust  
contre le perrier xxviii s vi d.

Item payez a Bendich Guysinger<sup>23</sup> et Claude Belin<sup>24</sup> pour auoir aminez et charroyez lesdites trois pierres dez Biesne jusques a Pourrantruy, a chacun v libres xv sols, font xi libres x sols.

Item pour les despent du seruiteur de Bendich susdit que fust  
auec sondit maistre xiiii s.

Item donne a Jehan Perrin Billecoz, messaigier pour auoir portez  
des lient a Baisle a fondeur de letton pour les deux espeules<sup>25</sup> de la  
fontainne, tant pour son chemin que sa journez, vng jour a Baisle,  
pour ce xiiii sols.

Item payez audit maistre Laurent pour six pennaux forment que  
lon luy restoit dung bichot a luy accourdez par le mechier  
1 libre x sols.

Item payez audit maître Laurent pour le charroy des trois pierres  
dez sur le port du lac jusques en lale dudit Biesne v s iiiii d pour  
deux journez de chappuis quilz ont faict lantrebaulx de bois pour  
cherroyez le personnaige ix s. Item pour le bois ix s. Font lesdites  
parcelles 1 libre iii sols iiiii deniers.

Item Clauus Eberhart<sup>26</sup> ait refait vng fert du tour que lon heust  
du chaistel pour montez le personnaige et pierres 1 sol.

Item payez a Jehan de Goux<sup>27</sup> pour rest de lii libres apres xxxviii  
receues dudit Nicolas Choulat en lannee passee pour ce xiiii libres  
pour auoir ferrez laulge et personnaige<sup>28</sup>.

Item payez a Henry Bajol<sup>29</sup> pour la coroye du personnaige  
ii sols.

Item payez a Maistre Jehan Herold de Biesne pour auoir poin-  
turez le personnaige et chieure, le front de la maison de ceans, le

<sup>22</sup> Du latin *navis*, navire, ici barque. Le transport de la chèvre s'était donc fait en barque de Cressier à Bienne.

<sup>23</sup> Benoit Guisinger, mort avant 1575. Famille bourgeoise de Porrentruy qui a donné des fondeurs de cloches, des magistrats, des conseillers auliques.

<sup>24</sup> Claude Belin, bourgeois de Porrentruy avait épousé une demoiselle Aloyse ou Alison. Leur première fille est née le 22 février 1560.

<sup>25</sup> Espeules, épeûle.

<sup>26</sup> Claus Eberhart, bourgeois de Porrentruy, «Hoffschmid», serrurier de la cour épiscopale, âgé de 40 ans en 1549.

27 Jean de Goux, serrurier.

<sup>28</sup> Le personnage, c'est-à-dire la statue du Bannelier.

<sup>29</sup> Cf. note 12.

poille, sale et dessus les degrez de la curtine comme luy estoit marchandez pour L libres que pour la recompance a luy fist promis de son ouuraige viii libres et a ses filz pour lez vin ii libres font Lx libres.

Item quant lesdits pointres heurent paracheuez lez ouuraige furent inuitez ceans a soupey et sostenuz pour ce

xvi sols vii deniers.

Item lon ait hehuz de Job Schenck de Baisle pour lauant toy sur la monstre du reloge<sup>30</sup> xlvii 1/2 libres de ouura en plattine la livre a v sols, font pour ce xi libres xvii 1/2 sols.

Item pour le charioy iii sols.

Item aichetez a Baisle les deux cors de lotton pour la neuue fontainne pesant Lvii livres, la livre de viii sols iiiii deniers, font xxiii libres xv sols.

## 1564 / La fontaine de la Samaritaine

### a) le Marché

1563 mars 27 / III 23

### *Marchier*

faict entre honnable homme Perrin Bruenin<sup>31</sup>, maître bourgeois de la vylle de Pourrentuy dune part et maistre Laurens Perroz, macon demeurant a Cressier daultre part, assauoir que ledit maistre Laurens ait merchandez de tayller et dressez vng aulge de pierres de roiche avec vne chievre de fonteinne, assauoir le pied dessoubz aussi de pierres de roiche et le dessus que sera vne statue de vng homme saluaige<sup>32</sup> de pierres franches, ou aultrement a plus conuenable que faire se pourra pour ladite chievre avec aultres pierres vne ou deux y servantz, laquelle statue dung homme saluaige et aultres pierres il taillera et perfera a plus brave quil pourra, que tiendra en lune des mains vng escuysson ayant la marque de la dite ville et en lautre main vng bordon<sup>33</sup> et rendra ou fera rendre en la ville de Biesne a ses missions, parmi que ledit maître bourgeois payera les dites pierres ce quelles costeront raisonnablement du tireur de pierres, laquelle chievre sera ou mitan dudit aulge de bonne haulteur et grosseur bien tayllée. Et dez ledit Biesne, ledit maître bourgeois rendra ledit saluaige et pierres en la dite ville dudit Pourrentuy es missions dicelle. Et lequel aulge sera de huict

<sup>30</sup> La monstre du reloge, c'est-à-dire le cadran de l'horloge.

<sup>31</sup> Pierre dit Perrin Bruenin, nommé maître-bourgeois en 1557. en charge en 1560, 1563, 1572, 1575.

<sup>32</sup> Laurent Perroud devait donc sculpter tout d'abord un «homme saluaige», puis le conseil s'est ravisé et le burnelier a présenté deux dessins d'une Samaritaine.

<sup>33</sup> Bourdon, bâton de pélerin.

espondes<sup>34</sup> et huit quarres mesmes de telle largeur, longueur et rondeur quest laultre aulge que se vstera par ledit maître Laurent estant audit Pourrentruy prez du quarre<sup>35</sup> de la maison Guyllame Bonnot. Et seront lesdits espondes de telle espesseeur (ou plus si fait besoings) que sont celles de laultre aulge de la fonteinne devant chieux Nicolas Brodir<sup>36</sup> que ledit maître Laurent ait desia hehus faict. Et en somme fera ledit maître Laurent le tout si bien (ou mieulx sy luy est possible) comme les premier aulge et chievre quil ait faict devant chieux ledit Brodir. Et pour ce faire et rendre parachevez ledit maître bourgeois ait accourdez audit maître Laurent par laduis de la plus parts des conseillers la somme de six vngcetz et dix libures monnoie basloise courant audit Pourrentruy et vng bichot froment a la mesure dudit lieu ou pour ledit bichot froment dix libures monnoie susdite, lequel y plaira prandre audit maître Laurent. Et fournira ledit maître bourgeois toutes pierres en place pour taylez soit en la maison des bastimentz ou aultre part, lesquelles pierres fera tirez es missions de ladite ville, aussi fournira audit maistre dung logis et habitation, de lict et vtensilz de maison que luy seront necessaire pendant quil fera louuraige, et dune assotte en dressant ledit aulge et chievre, que toz cementz, ferrementz, plomb et missions de peinctre (si mestier faict de peincturez ladite chievre) que aussi chalx, sablons pour faire fondementz boys et charbon pour faire ledit cementz. Et pour commencez ledit ouuraige, ledit maître Laurent se trouuera en ce lieu quant les pierres seront tirez incontinant et sans dilat<sup>37</sup> quil sera mander par ledit maître bourgeois que sera deans la sainte George martyr prochaine ou plus tost si possible est..... Faict et passe audit Pourrentruy le vingt sentiesme jour du mois de mars lan mil cinq cens soixante trois a stil de Rome.

Presents honnables hommes Henry Guir<sup>38</sup>, lieutenant. Humbert Ragachin<sup>39</sup>, Jehan Petitot<sup>40</sup>, Jehan Rossel<sup>41</sup>, Richard Tardy<sup>42</sup>, bourgeois dudit Pourrentruy, témoins ad ce appellez et espanlement requis.

J. Vernier, notaire.

<sup>34</sup> éponges.

<sup>35</sup> Quarre, carre, côte = coin.

<sup>36</sup> Nicolas Brodir ou Brody. Famille citée tout d'abord à Chevenez en 1488, puis à Porrentruy. A laissé un orfèvre.

<sup>37</sup> Sans délai.

<sup>38</sup> Cf. note 7.

<sup>39</sup> Humbert Ragachin, cité en 1549, 1563. Il avait épousé Elisabeth dite Esibé, fille de Jean Buron Gaignerat et était fils de Jacques Raiguychin, bourgeois de Porrentruy, cité en 1485. Famille de magistrats, de prêtres, de notaires, de pharmaciens et de médecins.

<sup>40</sup> Cf. note 20.

<sup>41</sup> Jean Rossel. Très nombreuses sont les familles de ce nom qui ne sont point parentes les unes avec les autres. En Ajoie, on la rencontre à Montignez en 1315 déjà, tandis qu'à Porrentruy elle apparaît en 1449 avec Guillaume le Rossel, châtelain de cette ville. Famille de magistrats, de curés, de conseillers auliques, d'avocats, d'orfèvres. Un Jean Rossel de Porrentruy, baptisé le 12 janvier 1570, surnommé Risler, devint après son mariage hôtelier de l'Ange à Mulhouse.

<sup>42</sup> Richard Tardy. La famille Tardy ou Tardi est connue en 1443 aux Pommerats, à Porrentruy dès 1472 où le fils de la lignée de Porrentruy exerçait le métier de barbier en 1480. Richard Tardy était voëble de Porrentruy. Famille de chanoines, de prêtres, de magistrats, de pharmaciens, de conseillers auliques, etc., Joseph-Alexis Tardy, baptisé le 25 avril 1719, a été caissier impérial et royal à Trieste où il est mort le 1er octobre 1755.

b) *Les comptes*

Item quant Maître Laurenz Perrolz de Cressier macon vint icy pour la nouvelle fonteinne devant la maison Guillame Bonnot, il despandit chieux Pierre Cheval xii sols.

Item donne a vng de Byene pour faire a tenir vne lettre a Maistre Laurent de Cressier que Messieurs luy ont envoyee a cause de la Samaritainne, colonnes et petit enfan de pierre quil doibt faire sur la noeve fonteinne quil fera (aydant Dieu) devant la maison Guillame Bonnot, pour ce ii sols.

*Missions pour la neuve fonteinne que  
Maistre Laurent Perrolz de Cressier a marchander faire  
devant la maison Guyllame Bonnot.*

Premierement donne audit Maistre Laurent pour fayre tirez les pierres franches desquelles il doibt taylez et faire la Samaritainne et aultres choses a luy mandez par Messieurs que se dresseront sur le tronc de la chievre de ladite neuve fonteinne, quatre escutz dor, lescut comptez pour xlvi sols, font viii libres viii sols.

Item paiez a Jehan Humbert Rossignolet<sup>43</sup>, recepueur de lhospital pour vng bichot froment que ledit Maistre Laurent ait hehus de luy, et lequel bichot Messieurs luy avoyent accourder par le marchier faict avec luy sur ce receuz et signe par Nicolas Vernier<sup>44</sup> avec les vi xx et x libres quon luy doibt baillez cy apres, assauoir pour chacun pennal viii sols iiiii deniers, font pour ce x libres.

Item ledit Maistre Laurent et quatre de ses seruiteurs ont ouurez a tirez des espondes et aultres pierres pour ladite fonteinne que aussi aultres pierres que pourront estre duysable<sup>45</sup> et servir a la ville, en la perriere de Fontenoy, dez le cinquieme jour de may jusques a dimenche de la Trinite vie jour de juing suyvant lan present 1563, assauoir quatre de leur chacun xxvi jornees et laultre xxii jornees que font vi xx vi jornees, paiez pour chacune jornee v sols, font en somme pour ce xxxi libres x sols.

Item ledit Maître Laurent et sesdits serviteurs ont encour ouurez a tirez pierres en ladite perriere de Fontenoy pour ce que devant depuis ledit dimenche de la Trinite avantdit jusques a mecredy veigle du jour etfeste sainte Jehan Baptiste questoit le xxiii e jour

<sup>43</sup> Jean-Humbert Rossignolet. Cette famille est primitivement originaire de Bressaucourt. En 1533, nous avons Thiébaud Rossegnolet alias Breton, bourgeois de Porrentruy et en 1535 Jean-Perrin Rossignolat alias Menestriez, ambourg des églises. Jean-Humbert Rossignolet exerçait le métier de notaire.

<sup>44</sup> Les familles Vernier sont nombreuses: à Delémont, au Noirmont, Saignelégier, Tramelan, Malleray, Corgémont, Sonvilier, Séprais, Bonfol, Courtételle. C'est à Montenol que la famille est signalée la première fois avec «Jean Warnier» en 1443; à Porrentruy en 1508 avec Jean-Perrin Varnier. Une fille de Nicolas Vernier, conseiller, avait épousé Samuel Zurkinden, de Berne. Celui-ci donne en 1580 la Chronique de Stumpf à la ville de Porrentruy

<sup>45</sup> Duysable, de duire, convenir, plaire.

de juing suivant, assauoir cinquante trois journees en treize jours, dont en lung des jours estoient cinq et es aultres jours estoient quatre, paiez pour chacune journee v sols, font pour ce  
viii libres v sols.

Item paiez a honnore homme Henry Guir, lieutenant, pour avoir cherroiez et admenez les pierres pour ladite noeve fonteinne dez ladite perriere de Fontenoy jusques en la curtine de la ville par marchier faict avec luy por ce  
xxv libres.

Item Pierre Redoubter dict Bouclan, chapuis, ait ouvrer cinq journees tant es fonteinnes a faire la loge en la curtine de la ville pour tayller les pierres de la noeve fonteinne devant chieux Guyllame Bonnot, que en la maisonnette es colovreviers<sup>46</sup>, a luy donne pour chacune journee iii sols ivi denier, font xvi sols viii deniers.

1564 / VI 49

*Missions pour la neuve fontainne devant la maison  
Guyllame Bonnot*

Premierement paiez a Maître Laurent Perrolz de Cressier, macon pour avoir faict ladite fontainne, assauoir laulge de pierres que lhistoire de la Samaritainne et petits enfans dessus, quest la chievre dicelle fontainne, la somme de six vingt et dix libures que lon luy avoit accourdez en lannee precedante mil cinq cens soixante trois passee par marchier faict avec luy, sur ce receuz et signez par Nicolas Vernier, scribe, apres vng bichot froment questoit comprins audit marchier quil avoit desia receuz de honnore homme Perrin Bruenin maître bourgeois audit an soixante trois, et est a scauoir que les huit libures et huit solz quil ledit maître Laurent avoit aussi receuz dudit maître bourgeois Bruenin en quatre escutz dor en ladite annec precedante, il dict les avoir fournis et desbourceez entierement, tant pour avoir faict tirez les pierres de ladite Samaritainne et enfans que pour les avoir faict rendre a Byene pour ce vi xx x libres.

Item paiez a Claude Belin pour avoir amynez et cherroiez lesdites pierres de la Samaritainne et enfans dez Byene jusques en ceste ville par marchier faict avec luy vii libres et seize penalx avenne<sup>47</sup> que costent a ivi sols le penal iii libres ivi sols pour ce en tout  
x libres ivi sols.

Item ledit Maître Laurent et Jehan de Goulx sont estez audit Byene pour aydez a chargez et amynez lesdites pierres et ont despan dus tant en allant quen retournant iii libres ix sols ii deniers et pour les journees dudit Jehan de Goulx donne ix sols pour ce  
iii libres xviii sols ii deniers.

<sup>46</sup> Des bourgeois qui tirent avec des coulevrines, dérivé de couleuvre, canons de remparts de petit calibre, mais très longs.

<sup>47</sup> Avoine.

Item Claude Belin a amynez vne esponde de pierre dez la perriere de Fontenoy jusques en la courtine de la ville pour ce que vne aultre esponde se trouua cassee et rompue, a luy donne pour ce viii sols.

Item le saiglot ou peusoux seruant a puix de ladite Samaritainne fust perdus en cherroyant dez Byene jusques icy, donne a vng homme que lapporrist lequel lauoit trouuez, pour son vin ii sols viii deniers.

Item hehus dudit maître bourgeois Jehan Faibure<sup>48</sup> xv libres de fert quarrez pour faire les broches de ladite Samaritainne, prises par ledit maître Laurent a x deniers la livre font xii sols vi deniers.

Item Pierre groz Jehan dict Chamel<sup>49</sup>, chapuis a ouurez vne journee a ayder faire vne assotte de lauons sur ladite fonteinne qua abattre quatre grosses perches de sapin a Fahir<sup>50</sup> a luy donne pour ce iiiii sols iiiii deniers.

Item hehus de Regnald Tardy pour pertuisez les pierres que pour son seruir a tour, pour ladite fontainne seize toyses de cordes, a lui donne de la toise iiiii deniers pour ce v sols iiiii deniers.

Itemacheptez par Pierre Hannebert a Petit Basle en la presence de Offrion Bellene<sup>51</sup> xli 1/2 channes dhuyle de noix mesure dudit lieu, a vi sols viii deniers la channe, font xiii libres xvi sols viii deniers, vng vesselot pour la mectre et pour le cementer, coste xi sols, donne pour la vente en la Kaufhuss du Groz Basle iiiii sols iiiii deniers pour le charrois de lauoir amynez dez Basle jusques a Pourrentruy que pour latarge dudit Hannebert xiii sols et pour la vente de Keschlach vii sols vi deniers, faict le tout en somme payez par ledit maistre bourgeois pour ce xv libres xii sols vi deniers.

Item acheter de Johan Perrin Valey de Montorban xxvi vannays de charbon, costent xxvi sols, a luy donne pour le charrois xiiii sols et pour son digne ii sols, sic en tout ii libres ii sols.

Item donne a Aubry Magnin<sup>52</sup> pour lv 1/2 alnes de trasse hehus de luy pour couvrir la Samaritainne affin de la scauoir peincturee a xx deniers lalne, pour ce iiiii libres xii sols vi deniers.

<sup>48</sup> Importante famille de Porrentruy qui a joué un très grand rôle. Le premier mentionné est Woullot Schmidt genant Faivre, bourgeois de cette ville, en 1441. La Rue des Fèvres est citée en 1473. Richard Fèvre, clerc de notaire tient les comptes de la fabrique de Porrentruy depuis 1456 à 1498. Il était aussi secrétaire de ville et est décédé entre 1498 et 1502. Il s'était marié le dimanche après la Saint-Michel de l'année 1465 et avait épousé la fille de Bourquart Camus. Plusieurs étrangers assistaient à la noce dont l'Abbé de Bellelav en personne. Le maître-bourgeois Jean Faivre était dit Rouge-cul, en charge dès 1563. Famille au début de fèvres, puis de magistrats, notaires, maîtres d'école, pharmaciens, médecins, conseillers du prince, prêtres, etc.

<sup>49</sup> Pierre GrosJehan dit Chamel. Jean-Perrin Grosjean, prêtre de Porrentruy est cité en 1473; Nicolas Groz Jehan, maire, en 1542.

<sup>50</sup> Fahy.

<sup>51</sup> Offrion Bellene. Famille importante de l'ancien Evêché de Bâle. Jean Bellenez, conseiller de ville, est cité en 1411. Jean Bellenez, prévôt de Saint-Imier en 1479, décédé en 1543. Famille de magistrats, de prêtres, de conseillers du prince.

<sup>52</sup> Aubry Magnin. Aubry, prénom, puis nom de famille qu'on rencontre déjà en 1170: Albrici, villici de Musterol (Montreux-Château); dérive d'un prénom germanique: Albe - rich, seigneur des Elfes. Le nom de famille existe déjà en 1395 avec Jannin Oubry. La famille Magnin est bourgeoise de Porrentruy avant 1558.

Item pour cloulez ledit trasse hehus trois quartirons de cloz  
bracquetz, costent 1 sol.

Item hehus dudit maître bourgeois viii libres de platines de fert  
pour couurir le tronc ou la chievre de boys faicte et dresse pres de  
la vie Guillame Bonnot pour separez les eaulx des fonteines a ii  
sols la libre, font xvi sols, viii libres de pattes a iii deniers la libre  
font ii sols, pour plombez les crampons de ladite fontaine lxviii  
libres de plomb a xvi deniers la libre font iiiii L x s viii d., deux  
pales de fert pour xii s pour cloulez lassotte de lauons que fust faicte  
sur ladite fontaine, i cent cloz laiterolz vault iiiii sols et pour  
cloulez les baiches que lon avoit empruntez de Laurent Belleney,  
lieutenant et Claude Belin pour ce quil ny avoit assez du trasse  
hehus dudit Aubry Magnin pour couvrir ladite Samaritaine i cent  
cloz bracquelz pour xvi deniers. Item encour des pattes pour ii sols.  
Sic en tout vi L viii s.

Item encour deux douzaines de chassoueres prises par bouclan  
pour liez les cercles a nettiez les beurnelz de ladite fontaine que  
des aultres, sic viii deniers.

Item lon avoit empruntez de honnore homme Vrs Melliffert a  
leuez la Samaritaine vne polie de boys, laquelle lon rompit, a luy  
reacheptez vne aultre, coste 1 sol.

Item donne a Jehan de Goulx, sarrurier, pour deux creuseux de  
fert quil a faict pour le fert duquel lon a percer la chievre et la  
pierre du fond de ladite fontaine ii sols et pour avoir faict vne  
rauche pour le sopyra de ladite fontaine aussi ii sols, pour ce iiiii sols.

Item aacheptez a Basle deux cors de lotton pour ladite neuve  
fontaine par Offrion Belleney pesant xlivi 1/2 livres a pris de huit  
solz quatre deniers la livre, font dix huit libures dix solz dix  
deniers. Desbourceez par Laurent Belleney son pere et a luy rendus  
par ledit maître bourgeois Jehan Faibuer, pour ce xviii L x s x d.

Item pour la voiture iiiii s.

Item paiez a Jehan de Goulx, en recompance d'auoir limez lesdits  
deux cors apres six solz que Nicolas Vernier luy avoit bailliez pour  
la limaille, sic iii s.

Item payer a Jehan Salomon dict Verdot<sup>53</sup> pour vng neux mayr  
quil a faict a cher de Claude Belin pour le sien quil avoit rompus  
en amenant vne grosse pierre assauoir vne esponde pour laulge de  
ladite fontaine dez la perriere de Fontenoy jusques en la courtine  
de la ville, pour ce viii s.

<sup>53</sup> Jean Salomon dit Verdot. On lit en 1498: le chésal feu Salomon à Porrentruy. Des familles de ce nom  
sont bourgeois de Chevenez et de Courtedoux. On lit dans d'anciens documents: 1502 Jean Salomon  
dit Billieux, de Cornol; 1528 Jean Salomon dit Derdat, bourgeois de Porrentruy, Riat Salomon dit  
Derdat, de Chevenez, âgé de 70 ans an 1537.

Item pour le cement<sup>54</sup> de ladite fontainneachepez trois chairrees de boys costent xxiii s viii d; donne pour les fendres xvi deniers hehus de Jehan Carrepechat le Jeune vi saiglotz de boys pour vi s, hehus de Jehan Vuylame,<sup>55</sup> rethondeur de draps deux livres de cotonns pour xvi deniers,achepez des oeufz a marchier pour ix sols, les blancz quaylloz costent daller querre par Jehan Perrin Bidenne<sup>56</sup> entre Fregiecourt et Chermoigle parmi la journee du cheval quil avoit que pour le vin de deux garssons que luy aydiren a cuillir ix sols, hehus de Jehan de Goulx deux pennaux de paille de fert pour vii sols iiiii deniers et dix livres pesant de limaille de fert pour iiiii sols. Donne a Guillame Pagand,<sup>57</sup> pour avoir refaict la chalidiere pour faire ledit cement xvi deniers, hebus dudit maître bourgeois i cent liiii  $\frac{1}{2}$  livres de poix blanche a viii deniers la livre, font v livres iiiii sols, vng cent dessandelles a clavin pour faire des ventalx a coulez ledit cement pour x deniers. Item demy quartiron de cire jane et vne livre de poix blanche pour cementez vne pierre pour ii sols vi deniers, xx livres de souffre a v sols la livre font v livres, et vi lotz de vermillon a xx deniers le lot, font x sols. Et hehus de Henry Hendel,<sup>58</sup> xiii onces de vermillon a v sols lonce font iiiii livres v sols, demie livre de cire neuue pour iiiii sols vi deniers, x livres de fin vernis a x sols la livre et ix livres et demie de tormentine pure a v sols la livre, font vii livres vii sols vi deniers, faict le tout en somme pour ce xxiiii livres xv sols iiiii deniers.

Item pendant le terme que ledit Maître Laurent faisoit ladite fontainne, pour lhonestetez de la ville et affin quil fust tant plus inclin a faire bon ouuraige, ait estez semont,<sup>59</sup> es repas ordinaires par plusieurs fois avec Messieurs des conseils en la maison de ceans<sup>60</sup> et sostenus pour ses escotz pour ce xxi sols viii deniers.

Item donne audit Maître Laurent pour lhonneur de la ville en recompance dauoir faict ladite neuve fontainne en consideration quil neust point de robe quant il fist laultre neuve fontainne devant la maison Nicolas Brodir, et comme ait estez regardez et conclut par Messieurs des conseilz sur sa humble requeste et supplication quil a presentez par escription, assauoir vne robe de noir draps de Londre a la leuree de la ville,<sup>61</sup> a pris de xxix sols lalne, demy quart de blanc stammet pour faire ladite leuree ou couleur a mectre sur ladite robe pour iiiii sols vi deniers, quatre alnes de noire fusteinne<sup>62</sup>

<sup>54</sup> Il est intéressant de lire ce passage qui nous donne une idée de la composition de ce ciment.

<sup>55</sup> De Guillame, Vuillaume, famille bourgeois de Courgenay citée en 1474. Messire Pierre Vuillaume, docteur en théologie, est moyen-cellier de Lucelle en 1618.

<sup>56</sup> Jean-Perrin Bidenne ou Bidaine, bourgeois de Porrentruy.

<sup>57</sup> Guillame Pagand ou Paigant, bourgeois de Porrentruy. Girard Pagand, décédé le 7 avril 1665, est fournisseur d'épées.

<sup>58</sup> Hans Hendel est bourgeois de Porrentruy en 1538. Famille de ministériels, de magistrats et de chirurgiens. La pierre tombale de Jean Hendel, chirurgien et de sa femme Jeannette Perrenot, est fixée à la muraille, côté sud, de l'église Saint-Germain de Porrentruy.

<sup>59</sup> Semont, de semondre, s'mondre, inviter, offrir.

<sup>60</sup> La maison de ceans, l'hôtel de ville.

<sup>61</sup> A la livrée de la ville.

<sup>62</sup> Fusteinne d'Augspurg, futaine d'Augsbourg, étoffe pelucheuse, de fil et de coton.

d'Augspurg pour forrez la dite robe a iii sols iiii deniers lalne. Item vne paire de chasses<sup>63</sup> de deux alnes de draps de Londre noir, rouge et blanc, a xxviii sols lalne, vne alne et demie de forrure blanche pour forrez lesdites chasses a iiii sols lalne, et pour vng pourpoint,<sup>64</sup> cinq alnes de noire fusteinne Vlmer Augspurger Farb, a pris de iiii sols vi deniers lalne, faict le tout en somme xiii livres xv sols iiii deniers.

Item donne a ses trois serviteurs pour leurs vins, a chacun deulx de bonne estroinne ix sols, pour ce i livre vii sols.

Item donne a sa fille,<sup>65</sup> aussi de bonne estroinne pour ses espingles xviii sols.

Item donne encour audit Maître Laurent pour des cordes de quoy lon avoit estachez la Samaritaine, assavoir vne corde de tour pour xviii sols et trois aultres cordes ix sols, pour ce i livre vii sols.

Item paiez a Jehan de Goulx, sarrurier, pour avoir ferrez ladite neuue fontainne, de toutes pieces et ferrementz qui sont estez requises et necessaires, que pour avoir fournis le fert, letont par marchier faict avec luy pour ce lx livres.

Item pour le vin de ses seruiteurs donne vi sols.

Item paiez a Jacques Herold de Byene, peinctre, pour avoir peincturez la Samaritaine et lenfans dessus de ladite fontainne et fournis toutes coleurs par marchier faict avec luy xxii livres et deux alnes de draps de Londre rouge, noir et blanc, a xxviii sols lalne, font lvi sols, sic en tout xxiiii livres xvi sols.

Item donner a ses seruiteurs pour leurs vins de bonne estroinne vi sols.

Item lon ait vsez vng saissat<sup>66</sup> questoit a Bernard Saluestre,<sup>67</sup> voeble, a sayssie la plus parts des matieres pour le cement, a luy donne pour ce ii sols.

1564 / VI 49

Item donner a Maître Laurent Perrolz, macon pour quatre journées quil a ouvrez a tayller les bosnes pour faire separation des finaiges et territoires de ceste ville et daultres lieux circonvoisins, pour chascune journee iiii sols vi deniers, font xviii sols.

Item Henry Charreton<sup>68</sup> a paver tant a lentour de lauge de la noeve fontainne devant chieux Guillaume Bonnot que en aultres lieux trois jours, a luy donne pour chacun jour iii sols iiii deniers, font x sols.

<sup>63</sup> Chasses, pour chausse, sorte de caleçon qui couvrait le corps, depuis la ceinture jusqu'aux pieds inclusivement, et tenait lieu à la fois de bas et de culotte.

<sup>64</sup> Pourpoint, vêtement d'homme qui couvrait le corps du cou à la ceinture.

<sup>65</sup> La fille de Laurent Perroud reçoit donc des épingle.

<sup>66</sup> Saissat, tamis de crin ou de fibre.

<sup>67</sup> Saluestre ou Sauvestre. Bernard Salvestre, conseiller de ville, frère de Richard, avait épousé avant 1572, Henriette Frossard.

<sup>68</sup> Henri Charreton, maçon, bourgeois de Porrentruy. La famille est citée déjà en 1500.

Item donne a Estienne Loichemeule<sup>69</sup> demeurant a Vylders sus Fontenoy, macon, pour recompance des pierres que lon a tirez (pour les deux noeves fontainnes de la ville) en sa perriere dudit Fontenoy quil tient par admodiation et comme luy ait estez accourder par Messieurs des conseilz pour ce ix sols.

## 1568 / La Fontaine de la Ronde Boule dorée

1568 / VI 50

*Missions pour la neuve fontaine de la ronde Bole doree,  
quest deuant la maison feu honnorable homme George Bajol,  
luy viuant maître-bourgeois de ceste ville*

Premierement le penultiesme jour du mois de januier, maistre Laurent Perrolz, macon, demeurant a Cressier, sur ce que Messieurs luy avoient rescript pour marchander avec luy de faire la dite fontaine, que pour avoir son conseil et aduis de la boucherie nouvelle que mesdits sieurs pretendoient faire construire et edifiee pres et landroit de la Favergeotte<sup>70</sup> dela des murailles et boylles<sup>71</sup> de la ville, arrivat en ceste ville environ heure de vespre, pour ces raisons, Messieurs des trois conseillz furent appellez congreguez ensamble en la maison de ceans le lendemain dudit jour du matin. Et fust be soingner tant et cy avant que (par leurs bons aduis et consentementz) marchiel fust faict avec ledit maistre Laurent, lequel marchier fust instantment escript receu et signe par Nicolas Rossel, notaire, letout bien au long avec tous diuis et conditions y necessaires pour la somme de quarante escutz dor en or soleilz de bon or et juste poid au coing du roy de France et vng bichot froment bonne graine, mesure de ceste ville. Et sera la dite fontaine des pierres molalx<sup>72</sup> de la vielle fontaine questoit devant la maison feu Guillame Bonnat, daultant quelles pourront estendre et pour par ledit maistre Laurent avoir faict et parachever la dite fontaine selon ledit marchier, a luy payer lesdits quarante escutz dor que font *iiii xx L.*

Item payer a Jehan Humbert Rossignolet, recepueur de lhospital pour ledit bichot froment quil a bailler et desliurer audit maître Laurent Perrolz, pour ce *vi L.*

Item ce mesme jour que ledit marchier fust faict, la plus parts de mes dits sieurs des conseilz fust empêcher et occuper, tant a visiter les dites pierres, molalx, le lieu et place et de quelle longueur, largeur et haulteur ou lon vouloit faire la dite fontaine, que aussi le lieu ou lon vouloit faire edifiee et bastir la dite boucherie, quasy

<sup>69</sup> Pierre dit Letchemule, prévôt de Florimont, apparaît dans un acte de 1202.

<sup>70</sup> La Favergeatte.

<sup>71</sup> Les Boylles ou premières murailles qui doublent les remparts de la ville.

<sup>72</sup> Molasse.

par tout ledit jour, et fust sostenus en la maison de ceans tant a digne<sup>73</sup> que a soupey pour ce i L vi s v d.

Item payez a Pierre Cheval pour les despans du cheval dudit maître Laurent, depuis quil fust arriver icy jusques a dimenche suivant apres midy, que pour aucungs escotz faictz par ledit maître Laurent xx v s.

Item donne audit maître Laurent pour les journees et despans de luy et sondit cheval tant en venant quen retournant audit Cres-sier, huit testons, que font iii L vi s viii d.

Item payer a Jehan Perrin Gardey,<sup>74</sup> pour avoir pourter la lettre missiue audit maître Laurent pour le faict que dessus audit Cres-sier, combien quil ne le trouuat en la maison parce quil estoit allez a la foire de Mortalx,<sup>75</sup> et dez la il vint en ceste ville et a demeurez ledit Gardey tant en allant quen revenant six jours, au cause que les neiges estoient sy grandes et de telle haulteur qu'il entroit en icelles jusques par dessus les genoulx, et ny avoit point de chalees faictes. A luy donne pour chacun jour par accourd faict avec luy neufz solz pour journees et despans, font lesdits six jours pour ce liiii s.

Item donne es deux serviteurs dudit maître Laurent pour leurs vins de bonne estroinne a chacun deulx vng teston que valent xvi s viii d., et a sa fille pour ses espinglez et vin xii s, pour ce i L viii s viii d.

Item sur ce que ledit maître Laurent avoit priez Messieurs de luy faire present dune robe a la levree de la ville, en recompance davoir faict ladite fontaine, a luy accourder pour lhonnestete de la ville, vne payre de chasses, a luy donner pour ce deux alnes de draps de Londre que costent ii livres x sols.

Item pendant le terme que ledit maistre Laurent ait ouurez a faire ladite fontaine, Messieurs lont faict inuiter par plusieurs fois avec eulx es repas ordinaires en la maison de ceans, sostenus pour lhonnestetez de la ville et a celleffin quil fist tant milleur ouurage pour ses escotz, pour ce xvi sols vi deniers.

Item payez a Jehan Vergier,<sup>76</sup> maître des bastimentz pour deux journees quil a vacquer, tant a Villers sur Fontenoy estre aller querre Estienne Loichemeule, macon, que a estre estez par deux fois a Corenolz pour recouurez des charretons pour admenez la chievre de ladite fontaine depuis Byene jusques en ceste ville, pour chacune journee trois solz quatre deniers, font vi sols viii deniers.

<sup>73</sup> A dinner.

<sup>74</sup> Famille de Porrentruy.

<sup>75</sup> Morteau.

<sup>76</sup> Jean Vergier, puis Verger. Famille fondée avant 1461 par Hugues Vergier, maçon, originaire de Bon-court, puis bourgeois de Porrentruy. A joué un très grand rôle dans l'histoire de l'ancien Evêché.

Item payer a Jehan Henry gindre Dreguey de Glovelier et Vuyl-lat gindre petit Maistre de Bouheycourt, pour avoir admenez en ceste ville les pierres de ladite chievre dez la ville de Byene, par marchier faict avec eulx pour ce vi livres.

Item payer audit maistre Laurent Perrolz pour avoir faict tirez les pierres en la perriere de Haulte Rive pour faire ladite chievre que la ronde bole dessus, y comprins le bruvage quil payat pour les tireurs xlviii sols pour trois journees quil a vacquer en allant et revenant dez ledit Byene pour ayder a chargez, admenez et conduire lesdites pierres de ladite chievre jusques en ceste ville, pour chacune journee trois solz, font neufz solz, et pour ses despans desdits trois jours xvii sols i denier, faict le tout en somme iii livres xiiii sols i denier.

Item le susdit Jehan Vergier est ester par deux fois au lieu de Corenolz comme cy dessus est faict mention et ledit maistre Laurent Perrolz vne fois, pour recouurez charretons et faire marchier pour admenez et rendre icy dez ledit Byene les pierres de ladite chievre, dont la premiere fois ledit Jehan Vergier nen sceut trouvez, ains a la seconde fois fist marchier avec lesdits de Bouheicourt et Glovelier, et ont despendus lesdits Vergier et Perrolz en la maison de Francois Perrenat, bandelier dAjoye que pour partie des bruvages par eulx sostenus sic xv sols.

Item payer a Jehan Herold habitant en ceste ville, pouthier de terre et peinctre, pour par luy et son seruiteur avoir peincturee ladite chievre, partie doree et argente et la ronde bole dessus du tout doree, et fournis toutes couleurs par marchier faict avec luy, receu et chiphrier par Nicolas Vernier, notaire xiiii livres et deux alnes de draps de Londre pour sondit serviteur au cause quil estoit bon peinctre, que costent ii livres x sols, sic en tout xvi livres x sols.

Item payer a Vallantin Galme demeurant a Cheveney, macon, pour avoir tirez en la perriere dudit Cheveney, la grosse pierre servant a la susdite chievre de ladite fontaine xvi sols viii deniers et a Pierre Charreton et Huguenin Montaigny, bourgeois dicy, aussi macons, pour par eulx et vng de leur serviteur avoir esgrossier ladite pierre par marchier faict avec eulx xviii sols, pour ce en tout i livre xiiii sols viii deniers.

Item payez a Bendict Guisinguer, monnier, pour avoir admenez ladite pierre en ceste ville dez ladite perriere de Cheveney et ait ester contrainct dy aller deux fois parce que la premiere fois son mair rompit, pour ce xii sols.

Item a luy ancour payez pour sondit mair rompus, accourder avec luy, sic iii sols.

Item a chepter de Estienne Loichemeule de Villers sus Fontenoy, macon, vne pierre quil avoit desia tirelz en la perriere dudit Fon-

tenoy, estant de dix piedz de long et sept piedz de large, pour le fond en pertie de ladite fontaine, coste par marchier faict avec luy pour ce i livre xiii sols iiiii deniers.

Item payer a Jacques Charreton, Henry Romain et Jacques Jacquot, macons pour six journees quilz ont ouurez assauoir chacun deux en la perriere dudit Fontenoy mesmes en la semaine deuant saint Laurent, martir, a tirez aultres pierres, tant celle qui conve-noit percee que aultres pour ledit fond de ladite fontaine, que a esgrossier ladite pierreacheptee comme dict est de Loichemeule, pour chacune journee quatre solz, font xxiiii sols.

Item payer a Jehan Groz Perrin et Claude Beurtheleman pour avoir ouurez chacun deux journees que font quatre, a faire le des-combre en ladite perriere de Fontenoy en la sepmaine que dessus, pour y tirez lesdites aultres pierres pour le fond susdit, pour cha-cune journee iii sols iiiii deniers, font xiii sols iiiii deniers.

Item en la sepmaine de ladite feste saint Laurent, Pierre Charreton, Huguenin Montaigny,<sup>77</sup> Henry Montaigny son filz, Jacques Jacquot son gindre, ont ouurez chacun quatre journees que font seize, Jacques Charreton a ouurez cinq journees et Henry Romain,<sup>78</sup> aussi macon ait ouurez six journees, que font en tout vingt sept journees, a tirez des pierres en ladite perriere de Fontenoy, pour ledit fond de la fontaine avant dite, que plusieurs aultres grosses pierres que sont estees duisables et mises en oeuvre es fondementz de la nouvelle boucherie,<sup>79</sup> a eulx paiez pour chacune journee iiiii sols, font les dites 27 journees en somme v livres viii sols.

Item Claude Beurtheleman ait ouurez six journees et Jehan Groz Perrin quatre journees en la mesme perriere et faire tou-siours le descombre pour tirez lesdites pierres, que font dix jour-nées, a eulx paiez pour chacune journee trois solz quatre deniers, font i livre xiii sols iiiii deniers.

Item donne a Henry Proudant,<sup>80</sup> chapuis pour deux journees quil ait ouurez a faire linstrument pour percer la pierre de Cheve-ney, pour pourter la chievre de ladite fontaine, que a dressez le pied de chievre de boys quest le tour de la ville pour levez lesdites pierre et chievre que a reavalez ledit tour, pour chacune journee iii sols iiiii deniers, font vi sols viii deniers.

Item rendus a Jehan Rossel, lieutenant, quil avoit paiez a Pierre Charreton et Huguenin Montaigny pour ce quilz furent querre lasne de fert en la perriere de Courthedoubz, pour sen servir et ayder en ladite perriere de Fontenoy ii sols ii deniers et pour douze channes dhuile de noix quil avoitacheptez et paiez de et a Laurent Briffalx

<sup>77</sup> Montaigny, Montegny, Monteni, famille bourgeoise de Porrentruy.

<sup>78</sup> Famille représentée à Cœuve en 1536, à Courtételle en 1568, puis à Porrentruy et à Delémont.

<sup>79</sup> Construite au bas de l'ancienne Grande-Rue.

<sup>80</sup> Famille fondée par Humbert Proudan, maçon, bourgeois de Porrentruy, cité en 1477. On retrouve aussi de ses représentants sous le nom de Prudon.

de Benan en Bourgoingne, a pris de vi sols ii deniers la channe, font iii livres xiiii sols, faict le tout en somme iii livres xvi sols ii deniers.

Item ledit maître Laurent ait hehus de Cuenat Henselin<sup>81</sup> de Bonfolz deux potas de terre pour le cyment que pour aultres ouuraiges, costent xviii deniers.

Item en la sepmaine avant la sainte Bartholomey apostre, Claude Beurtheleman et Jean Groz Perrin<sup>82</sup> ont ouurez chacun deux journnees a creullier devant la maison feu Monsieur (sic) le maître bourgeois George Bajol, pour y meetre et assetter le fond de la dite fontaine que font quatre journnees a eux paiez pour chacune journnees iii sols iiij deniers, font xiii sols iiij deniers.

Item hehus de Abraham Boichat<sup>83</sup> deux cordes daplois pour estacher lasne de fert pour tirez des pierres en la susdite perriere de Fontenoy, coste la corde xvi deniers pour ce ii sols viii deniers.

Item payer a Guyllame Crestin<sup>84</sup> pour avoir charroiez vng jour le gectuns<sup>85</sup> que desdits Beurtheleman et Gros Perrin avoit tirez hors de la dite place ou que lon vouloit asseoir ledit fond de ladite fontaine, jusques a gravier dessus la Roichatte quest au dessoubz du curtil Bourquard Malmehus,<sup>86</sup> pour ce vii sols.

Item payer pour trois trays de lavons que Jehan Vergier, maître des bastimentz avoitacheptez, assauoir vne le jeudy avant la sainte Laurent, martir, du vieux voeble de Fregiecourt pour xxii sols, et les deux aultres le jeudy après la sainte Bartholomey, apostre, de petit Jehan Varnier et du mayre desuelz,<sup>87</sup> chacune pour seize solz huit deniers, font xxxiii sols iiij deniers, et estoit ce pour faire lassotte de ladite fontaine pour icelle leuee et dressee, faict le tout en somme ii livres xv sols iiij deniers.

Item paiez a Jehan Henry Popon<sup>88</sup> de Fregiecourt pour six ferdelz dessendelles a clavin que ledit Jehan Vergier avoitacheptez pour faire les ventalx a cymenter ladite fontaine, pour chacun ferdel viii deniers, sic iiij sols.

Item rendus a Jehan Rossel, lieutenant, quil avoit desbourceez pour paiez vne charree de boys questoitacheptez pour faire ledit cymenter viii sols.

Item payez au filz Ryat Gole<sup>89</sup> de Chermogle pour des blancz quaylloz quil avoit admenez en ceste ville pour ledit cement iii sols.

<sup>81</sup> Familles citées à Bonfol en 1490, à Porrentruy en 1537, à Asuel en 1549 et aux Genevez en 1445.

<sup>82</sup> Feu Jean Gros Perrin est mentionné à Porrentruy en 1469.

<sup>83</sup> La famille Boichat apparaît en 1494 au Noirmont, aux Pommerats, à Esertfallon; en 1499 à Courtemautruey, etc. Abraham Boichat est chirurgien à Porrentruy en 1568.

<sup>84</sup> Nombreuses familles de ce nom au Jura qui, de Chrétien, sont devenues Christ et Crestin, Cretin. A Delémont, Bernet Crestin 1560; à Courchapois, Paul et Perrin Chrestin en 1631; à Charmoille, Jean Chrestin en 1588, etc.

<sup>85</sup> Le gectuns, djetun, gravier.

<sup>86</sup> Famille de Grandfontaine. Perrin Malmehus, né en 1413. Puis famille de Porrentruy avec Jean Malmehuz 1537.

<sup>87</sup> Asuel.

<sup>88</sup> Le fondateur de la famille Poupon doit être Jean Popons, fils de Gyrard Farron, bourgeois de Charmoille, en 1513.

<sup>89</sup> La famille Goll, de Charmoille, est citée en 1535.

Item achepter ancour vne charree de boys pour la cuisine dudit maître Laurent que pour faire ledit cymant coste vi sols.

Item en la sepmaine avant la natuuite Notre Dame, Guyllame Crestin ait charroiez avec deux chevalx quatre journees le gectuns que derechief lon avoit oster hors du lieu ou que lon vouloit mectre ledit fond de ladite fontaine depuis la jusques vers le pont du gravier, a luy paiez pour chacune journees huit solz, font i livre xii sols.

Item payer a Pierre Redoubter, chapuis, pour huict journees quil ait ouurez a faire linstrument pour percer la pierre de la chievre de ladite fontaine, mesmes dessouz le pont densson la ville,<sup>90</sup> a desrocher la loge ou assotte uestoit en la curtine de la ville pour tayller les espondes et toutes aultres pierres pour ladite fontaine, que a redressez vne aultre assotte deuant la maison feu Monsieur le maître bourgeois Bajol, qua chapuisez des boys pour ladite assotte, que pour aultres ouuraiges, mesme le tronc de chaisne pour faire la separation des eaves comme aultrement, pour chacune journee iii sols iiiii deniers, font i livre vi sols viii deniers.

Item Henry Proudan, chapuis, ait aussi ouurez six journees es ouuraiges susdits, excepter en linstrument pour percer la pierre, par ce que cy devant en est desia ester payer, a luy donne pour la journee comme dessus iii sols iiiii deniers, pour ce xx sols.

Item en la sepmaine avant le jour et feste Exaltation saincte Croix, Jean Henry Lantin a charroiez trois jours avec ses deux chevalx des neux beurnelz<sup>91</sup> pour mectre ou que besoings faiceoit, et radmenez des vieux et pourris beurnelz en la maison de ceans. Item ait charroiez des lavons et boys de quoy lon avoit faict lassotte sur ladite fontaine, estant icelle abbatue et desrochée depuis la lez menez en la maison des bastimentz, que vne reste de gectuns uestoit a lentourt de la dite fontaine, a luy donne pour la journee viii sols, font xxiiii sols.

Item Pierre Redoubter et Henry Proudan, chapuis, ont ouurez chacun six journees, tant es beurnelz des fontaines de la ville, a desrocher lassotte avantdite, qua dresser le tronc de chaisne que separe les eaves, a eulx payer pour chacune journee iii sols iiiii deniers, font lesdites 12 journees xl sols.

Item Claude Pagand, pourtier de la pourte deuers sainct Germain avoit prester a Jehan Vergier, bawmeister<sup>92</sup> vng souflat que ledit maître Laurent avoit hehus mis en oeuvre a faire le cymant que en aultres besoingnes, lequel souflat sest du tout trouver gaster, a luy donne pour ce iiiii sols.

<sup>90</sup> Ensson, en haut.

<sup>91</sup> Des neux beurnelz, pour des neufs beurnelz ou tuyaux.

<sup>92</sup> Pour baumeister.

Item donne a Henselin Oswald pour avoir fandus le boyds que ledit maître Laurent ait brusler a faire le ciment que a cymenter ladite fontaine, que pour avoir rebocher le prel Mereillet que lon avoit desbocher en admenant les grosses pierres pour le fond dicellez fontaine dez la perriere de Fontenoy, sic i sol.

Item paiez a Regnald Tardy pour deux cordes quil a faict pour percer les pierres questoient necessaires de percez pour ladite fontaine xvi sols viii deniers.

Item hehus de Guyllame Beurret,<sup>93</sup> mareschal deux vannees de charbon pour cymenter ladite fontaine a deux solz huit deniers la vannee costent a luy payer pour ce v sols iiiii deniers.

Item ancour pour la cymenter, hehus de Guyllame Salgier, danguier,<sup>94</sup> trois grosses vannees de charbon, a luy bailler pour la vannee trois solz, font ix sols.

Item pour faire ledit ciment hehus de Henry Hendel, conseiller, vnze libures et quatorze lotz de vernix a dix solz la libure, font v livres xiiii sols viii deniers. Item quatorze libures de souffre a pois de cinq solz la libure, font iii livres x sols; treize libures de tormentine pure a cinq solz la libure, font iii livres v sols; et vingt deux lotz de vermillion a deux solz six deniers le lot, font ii livres xv sols, faict le tout en somme xv livres iiiii sols viii deniers.

Item hehus ancour dudit Henry Hendel pour plomber les crampons que aultres ferrementz de ladite fontaine, oultre et par dessus le groz bloc ou morcel de plomb questoit es secretz de ceans, dix libures de plomb a pris de dix huict deniers la libure, font xv sols; ancour huict libures de blanches payttes prinses par maître Laurent Perrolz et son commandement et quil a mis en œuvre deviron ladite fontaine a quatre deniers la libure, font ii sols viii deniers, pour ce xvii sols viii deniers.

Item pour le ciment susdit hehus de Pierre Bruenin, marchant cent quarante et vne libures de poix blanche a pris de huict deniers la libure, font en somme a luy paiez le 24<sup>e</sup> de decembre en ceste presente annee pour ce iiiii livres xiiii sols.

Item hehus de Jehan Vuylame, rethondeur de draps vne libure de cotton rethondus quest estre mise en œuvre audit ciment que coste a luy payez viii deniers.

<sup>93</sup> Beuret. Familles de Courrendlin 1548, des Breuleux 1574, de Courgenay 1615, de Delémont, de Saint-Ursanne, etc. Guillaume dit Guillerin Beuret baptisé son premier fils à Porrentruy en 1580. Citons, de la branche de Porrentruy: François-Humbert, conseiller de ville, maître-bourgeois, mort en 1688; Jean-Germain, secrétaire au château, directeur des forges d'Undervelier, décédé en 1738; Jacques-Ignace-Joseph, trésorier des Etats, mort en 1774; Jean-Germain-Joseph, né en 1706, chanoine, custode puis prévôt de la Collégiale de Saint-Ursanne, président des Etats de l'Évêché, décédé en 1779. Signaient encore deux généraux de ce nom. Georges Beuret, né à Larivière, Haut-Rhin en 1772, baron de l'Empire, général de brigade et commandant de la Légion d'Honneur. Prit sa retraite en 1826 et meurt en 1827. Est aussi né à Larivière, son neveu, le général de brigade, Georges Beuret, tué à la bataille de Montebello, le 20 mai 1859.

<sup>94</sup> Salgier, Sagier, Saugier. Jean Salgier, bourgeois de Porrentruy en 1502. On l'appelait encore Buckay. Il eut deux fils: Bourquin, prêtre chapelain et Bourquard.

Item payer a Anthoine de Goulx, sarurier, pour avoir ferrez ladite fontaine, de toutes pieces et ferrementz qui sont estez requises et necessaires, que pour le fert quil y a mis, le tout par marchier faict avec luy, receu et signe par Nicolas Vernier, notaire, pour ce cinquante livres.

Item donne pour le vin de ses frere et seruiteurs que luy ont ayder a farrez<sup>95</sup> la dite fontaine, de bonne estroinne v sols.

1568 juillet 31 / VI 90

*Marchier*

faict avec Anthoine de Goulx, sarurier, filz de feu Jehan de Goulx, jadis a son viuant bourgeois de Pourrentuy, aussi sarurier, pour ferrez la fontaine dont cy devant est faict mention, que maître Laurent Perrolz de Cresier, macon, doibt renovellez et dressee devant la maison feu honnorable homme George Bajol luy viuant maître bourgeois dudit Pourrentuy, ensamble et avec la chievre dicelle dite fontaine. Et est tel ledit marchier que Monsieur le maître bourgeois Vrs Melliffert pour lan present 68 luy donnera et payra en nom de la ville la somme de cinquante libures basloises, monnoie courrant audit Pourrentuy. Parmy aussi que ledit Anthoine de Goulx ferra toutes pieces que seruiront a ladite fontaine et que requises et necessaires seront a icelle sans aucunes chouses reserver ny retenir en maniere quelxconques, de bon et souffisant fert, soit de la forge de Bellefontaine ou daultres, aussi de bon et souffisant ouuraige a dict et regard de maistres saruriers et aultres gens ad ce cognossantz, le tout ainsi quil sera regarder et ordonner par Messieurs, sans barat ou fraudes aucunes. Et le fert que ledit maistre bourgeois donnera audit Anthoine, soit quatre centz pesantz ou plus, la somme que ledit fert costeras sera deduicte et rabatue audit Anthoine sur la dite somme de cinquante libures. Et au demeurant ledit Anthoine se pourvoiras et fourniras de charbon, ensambles de toutes aultres chouses ad ce que dessus necessaires, fors et reseruer du plomb pour cramponnez ladite fontaine que ledit maistre bourgeois fourniras es missions de ladite ville, a ses propres missions et despans. Faict et passe audit Pourrentuy le dernier jour du mois de juillet lan mil cinq centz soixante huit. Presentz honnoraibles hommes Richard Tardy, Germain Gindre,<sup>96</sup> notaire et Henry Hendl aussi notaire, conseillers bourgeois dudit Pourrentuy, tesmoings ad ce requis.

J. Vernier, notaire.

<sup>95</sup> Ont ayder a farrez la dite fontaine. Ferrer. De farraie, ferrer, on a farron, le forgeron. «1492 Item pledie es farrons de Bariscourt de faire ung baptant pour la moitange cloche en leurs forge.» (VI 159/69). De ce métier provient le nom de famille Farron.

<sup>96</sup> Famille de magistrats. Citons: Jehannet Gindre, maire de Porrentuy en 1435; Jean, son fils, maire de Porrentuy de 1473 à 1487; Richard, fils de Jean, maire de Porrentuy en 1501; etc...